

les discussions préliminaires seraient vidées en présence des Pères du concile. Les évêques s'assemblèrent donc dans une église et y tinrent plusieurs conférences. Arius fut appelé et y développa toutes ses erreurs, disant que Dieu n'avait pas toujours été Père, et qu'il y eut un temps où le Fils n'était pas ; que le Verbe a été tiré du néant, créature et ouvrage de Dieu, mais plus parfait que les autres. En conséquence, Jésus-Christ n'était point Dieu par nature, mais seulement par une sorte de participation. L'hérésiarque ne craignait pas de tirer les conséquences, suites naturelles de cette négation, et de dire que le Verbe n'ayant pas la nature divine, il n'en possédait évidemment pas un seul attribut. Les Pères, devant ces odieux blasphèmes, se levaient d'indignation. Malgré tout, la discussion commença. Les évêques orthodoxes pressèrent Arius et les siens de définir le mot Fils, que l'Écriture donne au Verbe. Car si le Christ n'est pas le Fils de Dieu par nature, disaient-ils, mais seulement par une sorte de participation aux perfections divines, qu'aurait-il de plus que les Anges et les saints, et pourquoi est-il appelé Fils unique de Dieu ? — Il est appelé le Fils unique de Dieu, répondaient les Ariens, parce que seul il a été fait par Dieu seul ; tandis que toutes les autres créatures, Dieu les a faites par son Fils. — Nouveauté insensée et impie, répliquaient les orthodoxes, puisqu'elle suppose deux choses absurdes et sacrilèges : ou que, par impuissance, Dieu n'a pu faire seul les autres créatures ; ou que, par orgueil, le pouvant, il ne l'a pas voulu. Nouveauté d'ailleurs contraire au texte même de l'Écriture. C'est Dieu lui-même qui nous a faits : *Ipse fecit nos*. Il n'y a qu'un Dieu de qui sont toutes choses, et un seul Seigneur Jésus-Christ, par qui sont toutes choses. — Les Ariens ajoutaient : Comme les créatures n'auraient pu soutenir l'action immédiate de l'Être infini, Dieu a fait

d'abord le Fils seul, et ensuite tout le reste par le Fils. — Distinction futile, reprenaient les catholiques, car si les créatures n'ont pu soutenir l'action immédiate de Dieu, comment le Fils, qui dans votre système est une créature, a-t-il pu soutenir cette action ? si les créatures ont eu besoin d'un intermédiaire, entre elles et Dieu, pourquoi pas aussi le Verbe, et ainsi jusqu'à l'infini ? Que si l'Être infini a pu créer immédiatement le Fils, il a pu créer aussi les autres êtres.

On sent qu'en résumé, Arius se souvenait des Gnostiques et du système de Simon le Mage. Pour Arius, comme pour les Gnostiques, Dieu avait horreur de la matière.

La séance publique eut lieu, le 9 juin 325. Tout avait été discuté, examiné, élucidé, résolu. Tous les membres du Concile se rendirent dans la grande salle du palais de Nicée. Constantin, portant une tunique de pourpre et un manteau semé de pierreries, parut à l'entrée de la salle, sans autre escorte que quelques officiers chrétiens. A son aspect, tous les évêques se levèrent pour honorer en sa personne le prince qui avait tiré de l'obscurité des Catacombes, la religion chrétienne, et l'avait placée au grand jour des solennités augustes. Constantin reçut leurs hommages avec une modestie respectueuse. Parvenu au haut de la salle, il se tint debout et ne consentit à prendre place sur le trône qu'on lui avait préparé, qu'après les instances réitérées des Pères du Concile. Saint Eustache d'Antioche, au nom de la vénérable assemblée, lui adressa en grec un discours, où il disait : « La Trinité consubstantielle, l'unité divine en trois personnes, est partout adorée ; c'est par elle, auguste empereur, que votre règne est glorieux... Qui-conque porte une main hérétique sur ce dogme fondamental, renverse toute l'économie de la religion chrétienne... » Quand Eustache eut fini de parler et eut

repris sa place, tous les yeux étaient fixés sur Constantin, et un grand silence se fit. Le héros promena un instant son regard plein de douceur et de bienveillance sur tous les rangs; puis se recueillant comme pour concentrer ses pensées, il dit, d'un ton plein de calme et de sérénité : « Bien-aimés pères, c'était le plus ardent de mes vœux de pouvoir jouir du bienfait de votre présence. Maintenant je rends grâce au Roi des rois, après les innombrables faveurs dont il m'a comblé, de vous voir tous réunis dans une même pensée de concorde et de paix. Qu'à l'avenir, nul ennemi ne vienne plus troubler le cours de nos prospérités ! Avec l'aide du Christ Sauveur, il me fut donné d'anéantir les tyrans qui avaient déclaré la guerre à Dieu. Sera-t-il dit que le démon continuerait encore, sous une autre forme, à poursuivre de ses calomnies et de ses outrages notre religion sainte ?... L'empereur s'exprimait en latin, quoiqu'il parlât ordinairement le grec : il voulut honorer la langue de l'Église.

La séance commença, et la discussion eut lieu avec Arius. Ses partisans proposèrent une profession de foi nouvelle, mais remplie toujours de graves erreurs, qui furent rejetées par les Pères du Concile. On passa ensuite à l'examen des termes dont on se servirait pour formuler la foi catholique sur la génération du Verbe. Finalement on adopta un mot qui disait toute la doctrine; ce fut le mot grec : *μονοθεος* consubstantiel au Père. Cette expression marque que le Verbe, Fils de Dieu, n'est pas seulement semblable au Père, mais un avec lui, ainsi que nous l'avons dit en son lieu, dans cet ouvrage. Un symbole, qui porte le nom de Nicée, fut rédigé en conséquence, et Arius fut condamné.

Le saint Concile fixa aussi le jour de la Pâque au dimanche qui suivrait le quatorzième jour de la lune de Mars.

Dans les canons qu'ils rédigèrent, il est dit : « 1. — L'Église romaine a toujours possédé la primauté. Que les anciennes coutumes soient donc maintenues en vigueur dans l'Égypte, la Lybie et la Pentapole, en sorte que tous y soient soumis à l'évêque d'Alexandrie, parce que tel est l'ordre du pontife romain. Qu'il en soit de même pour ce qui est de l'évêque d'Antioche... » C'est que saint Pierre avait fondé la chaire d'Alexandrie par son disciple Marc, et qu'il avait lui-même fondé et occupé celle d'Antioche.

L'arianisme était donc condamné; mais semblable à ces maladies pestilentielles, qui nous viennent des contrées de l'orient, il demeure dans les nations qu'il a ravagées, et y laisse des germes de mort au sein des esprits. Manès et Arius ont semé l'erreur dans le monde; d'autres reprennent cette semence maudite et la jettent dans le champ du père de famille : malheur aux imprudents qui lui ouvrent leur esprit et leur cœur ! Elle y portera ses fruits et ses fruits donnent la mort. Car Jésus-Christ, vrai Fils de Dieu, consubstantiel à son Père, est la voie, la vérité et la vie.

Arius, avant d'expirer, put sentir la divine puissance. Condamné, mais non soumis, il continua d'intriguer. Sainte Hélène, mère de Constantin, était morte. Constantia, sœur de l'empereur, prit sur lui une grande influence. La veuve de Licinius était du parti arien, et à son lit de mort, elle lui recommanda un prêtre de la secte. Trompé par les amis d'Arius, qu'on lui disait rentré dans la foi depuis le Concile de Nicée, l'empereur voulut qu'il fût reçu dans une des principales églises de Constantinople. Le saint patriarche de cette ville, qui portait aussi le nom d'Alexandre fut effrayé et navré de cet ordre. Alors il eut recours à Dieu et commanda un jeûne : « Seigneur, dit-il, s'il faut qu'Arius soit reçu demain dans l'assemblée des fidèles, re-

tirez votre serviteur de ce monde. Mais si vous avez encore pitié de votre Église, ne permettez pas que votre héritage soit profané. Frappez Arius du poids de votre colère, et que l'hérésie ne s'enorgueillisse pas plus longtemps de sa victoire ! »

Cependant Arius parcourait la ville, entouré de la foule de ses partisans, qui lui formaient un cortège triomphal. Arrivé sur la grande place, en vue de la basilique où priait saint Alexandre, il fut saisi d'un tremblement nerveux, et demanda à se retirer dans un lieu secret. Comme il tardait beaucoup à reparaitre, on y entra, et on le trouva étendu mort, baigné dans son sang, et ses entrailles répandues. L'horreur d'un tel spectacle fit trembler ses sectateurs eux-mêmes. Le théâtre de cette fin tragique cessa d'être fréquenté ; on n'osait en approcher, et on le montrait au doigt comme un monument de la vengeance divine. Ainsi parlent les historiens, d'après les documents les plus certains.

Il serait trop long de raconter, ici, l'histoire de l'Arianisme, qui se perpétua à travers les peuples et les siècles comme le Manichéisme. L'erreur ne manque jamais de rencontrer des adeptes, parce qu'il y a toujours des âmes qui, portant comme malgré elles le joug de la vérité et de la vertu, sont heureuses de le secouer, pour s'attacher à quelque doctrine nouvelle.

A peine Constantin le Grand avait-il fermé les yeux que ses fils se partagèrent l'empire, suivant la volonté de leur père : Constantin le jeune eut les Gaules, la Grande-Bretagne, l'Espagne ; Constance, l'Asie, la Syrie, l'Égypte ; Constant fut envoyé à Milan et régna sur l'Italie et l'Illyrie.

Constance, qui avait fait d'Alexandrie sa capitale, se lia étroitement aux Ariens et devint leur protecteur ardent. Les maux qu'il causa à l'Église furent profonds, en Orient et en Occident.

Mais l'Esprit de Dieu suscitait à l'Église des défenseurs comme l'intrépide Athanase ; des docteurs qui s'appelaient Hilaire, Grégoire de Nazianze, Basile de Césarée ; des Papes toujours prêts à défendre la vérité et à mourir pour elle ; des thaumaturges comme saint Martin de Tours ; des hommes qui réunissaient en eux tous les talents et toutes les vertus comme saint Ambroise, dont Augustin sera le disciple, saint Jean Chrysostome, saint Jérôme.

IV.

PÉLAGIANISME.

L'Église sortait à peine de la persécution de Julien l'Apostat, qui, appartenant à une branche cadette de la dynastie Constantinienne, avait en horreur Constantin et ses œuvres, qu'une nouvelle hérésie surgissait, le Pélagianisme.

Julien l'Apostat, qui se fit initier aux mystères d'Éleusis et cultivait la magie avec une rage infernale, toujours accompagné d'Oronte, sacrificateur égyptien, préluait au spiritisme moderne, plus répandu que l'on ne croit dans notre société, et Pélage, de son côté, en niant le péché originel et la nécessité de la grâce, devenait le père de nos incrédules d'aujourd'hui, appelés naturalistes ou rationalistes.

Julien l'Apostat retirait aux chrétiens la liberté d'enseigner, et introduisait le droit absolu, exclusif et souverain de l'État, en matière d'enseignement. Saint Grégoire relève comme une monstruosité ce principe auparavant inouï ; par là, l'apostat devint l'initiateur

de nos législateurs modernes : Pélage, en niant la nécessité de la grâce, retranchait par avance dans nos écoles, la prière par laquelle on implore le secours de Dieu, nécessaire à toute âme, sous peine de damnation éternelle.

« Qui me donnera, s'écrie saint Grégoire de Naziance en parlant de Julien, le génie de Thucydide, ou la plume de Tacite, pour faire connaître à la postérité les crimes de ce monstre ? Décrirai-je les monceaux de cadavres qui s'entassaient sous le couteau d'Oronte, pendant que la main impériale fouillait les entrailles palpitantes des victimes ? Les souterrains des palais impériaux ont maintenant révélé leurs secrets. Des étangs, des puits, des fosses regorgeant des restes mutilés nous ont donné le dernier mot de ces mystères homicides... »

« Ne vous défendez pas comme d'un acte téméraire, disait saint Jérôme à Ctésiphon, de me signaler la nouvelle erreur qui vient de se greffer sur le tronc vermoulu de l'antique philosophie. Elle n'a fait déjà que trop de victimes en Orient. Sous le masque de l'humilité, c'est l'orgueil du diable qui relève la tête et dit : Je monterai jusqu'au ciel ; je placerai mon trône au-dessus des astres, et je serai semblable au Très-Haut. »

Qu'est-ce donc que l'hérésie de Pélage ? Elle eut pour auteur un homme qui prit le nom de Pélage, (homme de mer) se fit moine, sans cependant appartenir à aucun degré de cléricature. Il naquit en Irlande ou en Écosse, vers 350, 360. « Au physique, dit saint Jérôme, c'était un cyclope, car il avait perdu un œil ; une sorte de géant difforme, engraisé par la bouillie d'avoine dont se nourrissent les Scots. » (Comment. sur Jérém. L. III.) Orose, qui le vit en Palestine, nous apprend que le moine breton avait la glotonnerie des barbares, ses aïeux, que sa face rebondie et reluisante, fièrement étalée sur de larges épaules, devait son embonpoint à

l'usage immodéré des viandes et du vin. « Ce Goliath, ajoutait-il, se sait bon gré de sa taille gigantesque ; il la rehausse par l'éclat de riches vêtements ; il cherche la perfection d'une vie sans tache au milieu des festins et d'une oisiveté de sybarite. » (Oros. Ap. du Libre Arb.) Saint Augustin lui reconnaît un vrai génie de subtilité et de profondeur. Sauf la philosophie de Zénon, dont il faisait la base de son christianisme, il manquait d'érudition littéraire ; mais en se concentrant tout entier sur l'Écriture Sainte il avait doublé, dit-on, sa puissance d'exégèse. Pieux d'abord, il s'abandonna ensuite à son orgueil ; ce qui le fit tomber dans les vices grossiers. A Rome, où il se rendit, Pélage se lia à Rufin, prêtre de Syrie, qui était disciple de Théodore de Mopsueste, évêque de Cilicie et ami de saint Jean Chrysostome. Ce prélat laissa une réputation de piété, mais aussi des ouvrages dont la doctrine fut condamnée, et qui l'ont rendu le précurseur de Nestorius, en Orient, et de Pélage, en Occident.

Saint Augustin, en combattant le Pélagianisme, nous l'a fait connaître. « On voit par cet exposé et par les autres ouvrages écrits de part et d'autre, dit le savant Bergier, que l'erreur fondamentale de Pélage, de laquelle toutes les autres ne sont que les conséquences, était de soutenir que le péché d'Adam n'a point passé à sa postérité, et qu'il n'a porté préjudice qu'à lui seul. De là il s'ensuivait que les enfants naissent exempts de péché, que le baptême ne leur est pas donné pour effacer en eux aucune tache, mais pour leur assurer la grâce de l'adoption ; que s'ils meurent sans baptême, ils sont sauvés en vertu de leur innocence. » (S. Aug. Lib. 1 de pecc. merit. et remis. n. 53 ; Sermon. 294...) Il s'ensuivrait que la mort et les souffrances auxquelles nous sommes sujets, ne sont point la peine du péché, mais la condition naturelle de l'homme. Une troisième

conséquence est que la nature humaine est aussi capable de faire le bien, qu'elle l'était dans Adam ; qu'il suffit à l'homme de connaître ses devoirs par la raison, pour être capable de les accomplir... La grâce, selon lui, est donnée à l'homme, non pour lui rendre possible la pratique du bien, mais pour la lui rendre plus facile ; cette grâce n'était jamais gratuite ni prévenante, mais toujours prévenue par les mérites naturels de l'homme... » (Bergier.)

« Il s'ensuivait qu'il n'est aucun degré de vertu et de perfection auquel l'homme ne puisse s'élever par les forces de la nature ; que tous ceux qui font bon usage de ces forces sont prédestinés, qu'un païen peut pratiquer les mêmes vertus qu'un chrétien, quoiqu'avec plus de difficulté... qu'enfin le salut de l'homme n'est point une affaire de miséricorde, mais de justice rigoureuse... » (St Aug. De gestis Pelag. C. II, n. 23., c. 33 n. 65.)

Mais il s'ensuivait aussi, en dernière analyse, que la rédemption du monde par Jésus-Christ n'était pas fort nécessaire, et que ses effets sont très bornés ; suivant Pélagé, elle consiste seulement en ce que Jésus-Christ nous a donné des leçons et des exemples de vertu, et nous a fait de grandes promesses, d'où il concluait que ceux qui n'ont pas connu ce divin Sauveur n'ont eu aucune part au bienfait de la rédemption. (S. Aug. 1. 2 op. imperf. n. 146, 188.)

Pour réfuter Pélagé, saint Augustin attaqua non-seulement le principe sur lequel il se fondait, mais encore toutes les conséquences qu'il en tirait. Le saint docteur prouva par l'Écriture Sainte, par la tradition constante des Pères de l'Église, par les cérémonies du baptême, que nous naissons tous souillés du péché originel, par conséquent dépouillés de la grâce sanctifiante et de tout droit au bonheur éternel,

et que ce droit ne peut nous être rendu que par le baptême. Il fit voir que la nature humaine, affaiblie et corrompue par ce péché, a besoin d'une grâce actuelle et intérieure pour commencer et pour finir toute bonne action méritoire, même pour former de bons desirs ; que par conséquent cette grâce est purement gratuite, prévenante, et non prévenue ni méritée par les efforts naturels ou par les bonnes dispositions de l'homme ; que c'est le fruit des mérites de Jésus-Christ et non des nôtres ; qu'autrement Jésus-Christ serait mort en vain.

Tel est l'enseignement de l'Église ; aussi Pélagé et Coelestius son compagnon furent condamnés par le pape saint Zozime le 15 avril 418, dans l'assemblée générale du clergé de Rome. Le pape confirma solennellement le canon du concile de Carthage de l'an 417 portant que les deux hérésiarques ne pourraient être rétablis dans la communion catholique, tant qu'ils n'auraient pas confessé nettement le dogme de la grâce. Il renouvela contre eux la sentence fulminée par le pape saint Innocent I, déposa Coelestius du sacerdoce, et déclara que, même en cas de résipiscence, il ne pourrait plus exercer les fonctions de son ordre. Tout le clergé de Rome souscrivit la sentence pontificale.

Contre le Pélagianisme, il y a le semi-pélagianisme, peu différent du Pélagianisme sur la grâce et la prédestination. Il enseigne que le commencement du salut dépend de l'homme ; que l'homme par ses forces naturelles, par ses pieux desirs, par ses prières peut mériter la grâce de la foi et de la justification ; quiconque s'y dispose ainsi l'obtient pour récompense de sa bonne volonté ; d'où il suit évidemment que le commencement du salut vient de l'homme, et non de Dieu. Saint Augustin a combattu et vaincu les semi-pélagiens, avec la force et la clarté dont Dieu avait doué son génie. Tou-

jours, on le voit, l'Esprit-Saint, âme de l'Église, lui suscite des défenseurs de la vérité, et des Papes qui condamnent l'erreur.

V.

NESTORIANISME.

Quand l'hérésie de Nestorius, succédant de près à celle de Pélage, vint attaquer l'Église, sous le pontificat de saint Célestin I, (12 septembre 422 à 432) l'on avait vu mourir, sous le pontificat de saint Innocent I, (401 à 417) d'une façon mystérieuse les persécuteurs de saint Jean Chrysostome. Par les ordres de l'impératrice, Eudoxie, femme ambitieuse, ce grand évêque avait été traîné par les soldats, d'exil en exil, jusqu'aux déserts qui avoisinent le Pont-Euxin, et là il avait expiré sous le poids de la fatigue et des brutalités dont il était chaque jour l'objet : Eudoxie fut frappée à la fleur de l'âge, ainsi que l'enfant qu'elle portait dans son sein. Ses indignes conseillers la suivirent de près, d'une façon non moins tragique.

Les Goths avaient envahi l'empire, dont les évêques étaient les vrais défenseurs, et poussant jusqu'en Italie leurs courses et leurs déprédations, Alaric avait pris Rome, et l'avait livrée, trois jours et trois nuits durant, à l'incendie et à la cupidité de ses soldats, leur recommandant toutefois de respecter les églises, les vases sacrés et aussi les chrétiens. Il entendait sans cesse une voix qui lui disait de prendre et de saccager Rome. Ne fallait-il pas que Babylone fût punie de ses forfaits et de ses orgies?

Prédécesseurs et futurs alliés des Francs, les Burgon-

des s'étaient convertis au catholicisme, auquel ils restèrent fidèles.

Pharamond, de son côté, était devenu le chef des Francs. Prosper d'Aquitaine enregistrait ce fait sous la date de 420, en ces termes : *Faramundus regnat in Francia* : Pharamond règne en France. Leur pays alors était au delà du Rhin. Dieu préparait en eux des défenseurs à son Église.

Sous le règne du même pontife, le grand Augustin et saint Jérôme avaient jeté sur la couronne de l'Église un nouvel éclat par leur science et leurs vertus. Sous les pontificats suivants, l'Orient continuait à s'agiter et saint Jean Chrysostome pouvait dire : La race querelleuse des hommes n'a jamais bien mérité de Dieu : en Occident l'Esprit-Saint travaillait le chaos des hordes barbares et y infusait la lumière de la grâce.

C'est alors que parut Nestorius. Lié à Théodore de Mopsueste, il professait pour lui une grande admiration. Érudit, littérateur, d'une grande piété apparente, Nestorius manquait de jugement, et avait peu étudié la théologie. Par le fait de la cour impériale, où régnait Théodose le Jeune, il fut appelé, quoique simple prêtre, à occuper le siège patriarcal de Constantinople. Lui qui sortait d'une naissance obscure, il dut être exposé à de terribles vertiges, en se voyant tout-à-coup si haut placé. Le fait est que ses premières paroles, après son sacre, s'en ressentirent. « Grand prince, disait-il à Théodose le Jeune, donnez-moi la terre purgée de toutes les hérésies, et je vous donnerai en récompense le royaume des cieus. Aidez-moi à dompter les hérétiques, et je vous aiderai à subjuguier les Perses ! » C'est Théodoret qui rapporte ce début. Le nouvel évêque entreprit d'abattre à Constantinople l'église des ariens ; le feu fut mis à l'édifice et le consuma. Cela valut à Nestorius le surnom d'incendiaire.

Mais hâtons-nous de dire, avec un historien grave, résumant l'hérésie de Nestorius : « Cet hérésiarque distingué deux personnes en Jésus-Christ, l'une divine, l'autre humaine. Son hérésie peut se résumer ainsi : La Sainte Vierge n'est pas la mère de Dieu, mais seulement de l'homme nommé le Christ, auquel Dieu le Verbe s'est uni. Cette hérésie renverse les dogmes de l'incarnation et de la divinité de Jésus-Christ. » (Rohrbacher, voir à la table : Nestorius.)

L'hérésiarque confondait les natures avec les personnes. Au fond, son erreur était celle de Cérinthe et des Ébionites, que Paul de Samosate avait professée et passée à Théodore de Mopsueste. « En lisant avec soin les livres de Nestorius, dit le novatien Socrate, je me suis convaincu de la profonde ignorance de cet homme, et je vais en dire franchement ma pensée. Il est évident pour moi qu'il ne crut pas avoir emprunté sa doctrine à Photin ou à Paul de Samosate, car il n'avait pas lu les œuvres de ces hérétiques. Le titre seul de *Θεοτόκος*, Mère de Dieu, donné à Marie était pour lui une sorte de cauchemar. Là se révèle sa profonde ignorance, en dépit de la réputation d'érudit que lui valut sa faconde, mais qu'il ne prenait nullement la peine de justifier par l'étude, au point qu'il affectait de ne pas vouloir lire les anciens exégètes. Sa facilité d'élocution lui tenait lieu de science, et il prétendait à lui seul surpasser tous les docteurs. Personne n'ignore qu'en Jésus-Christ l'humanité est unie à la divinité, de façon qu'on ne les puisse disjoindre. Ce sont deux substances en une seule personne. Voilà pourquoi les anciens n'ont jamais fait difficulté de donner à Marie le titre de Mère de Dieu. » (Socrate, Hist. eccl. L. VII, ch. xxxii.)

Cette hérésie bouleversa Constantinople et y souleva des tempêtes. On demanda la réunion d'un concile pour dirimer la question, et condamner l'erreur.

Cependant saint Cyrille d'Alexandrie écrivait à tous les monastères d'Orient une lettre, qui parvint à Théodose le Jeune, où il disait : « Je ne saurais assez exprimer mon étonnement, quand je vois des chrétiens hésiter à donner à la Sainte Vierge le titre de Mère de Dieu. Puisque Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, comment la Vierge, qui l'enfanta, ne serait-elle pas la Mère de Dieu? Les Apôtres nous l'ont enseigné, bien que l'expression de *Θεοτόκος*, ne se trouve pas dans leurs écrits. Mais les saints Pères n'ont jamais fait difficulté de l'employer. Pour n'en citer qu'un seul exemple, l'illustre Athanase, la gloire de la cité d'Alexandrie et de l'Église entière, à chaque page de son livre *De Trinitate*, donne à Marie ce titre, qu'on veut aujourd'hui lui refuser. » Après avoir développé et prouvé la doctrine de l'Église, saint Cyrille tire cette conclusion accessible à toutes les intelligences : « Dans l'incarnation mystérieuse du Verbe, il s'est produit un phénomène que nous pouvons en une certaine mesure comparer à la génération ordinaire. Tous les hommes qui naissent sont composés d'une âme et d'un corps. Nos mères selon la nature ne nous ont fourni que la substance corporelle à laquelle Dieu a attaché une âme; cela n'empêche pas qu'on ne dise qu'elles donnent le jour à un homme, et personne ne s'aviserait sérieusement d'établir ici une distinction et de les appeler *carripares* (mères du corps) leur refusant le titre d'*animipares* (mères de l'âme). Pourquoi? C'est que de l'union de l'âme et du corps se compose la personne unique qu'on appelle l'homme, et que celle qui a donné le jour à un homme en est réellement la mère. Or, de la même manière que l'âme s'unit au corps si étroitement, si indissolublement qu'on ne peut les séparer dans la personne humaine sans détruire l'homme, ainsi dans l'incarnation le Verbe s'est uni à la nature humaine pour naître en la personne

unique et indivisible de Jésus-Christ Notre-Seigneur et notre Dieu. » Nestorius écrivit une lettre courte et sur un ton rogue à saint Cyrille. Flatteur de Théodose le Jeune, il le tourna contre le patriarche d'Alexandrie. Les discussions furent vives : d'un côté, l'orgueil parlait en maître, et de l'autre, la vérité, l'honneur de Jésus-Christ et de sa divine Mère, élevaient leur voix puissante. Finalement, le Concile d'Éphèse, tenu en 431, condamna l'hérésie de Nestorius. Le pape saint Célestin I y envoya ses légats. L'hérésiarque sentant sa faiblesse, refusa obstinément de s'y rendre. Les Pères du Concile le conjuraient de venir se joindre à eux, mais inutilement. Force fut donc à l'assemblée de le juger sur ses paroles et ses écrits. Le grand Augustin avait été convoqué : il était mort quand arriva la lettre de convocation. On la déposa sur son cercueil. Les Pères du Concile, rassemblés dans la basilique de Marie Mère de Dieu, exposèrent la foi de l'Église et les fondements inébranlables sur lesquels reposent les dogmes de l'Incarnation du Verbe et de la divinité de Jésus-Christ, et ils proclamèrent que la Vierge Marie avait été et devait être appelée *Θεοτοκος*, Mère de Dieu. — Nestorius fut déposé, en ces termes : « Contraints par les œuvres et l'autorité des lettres de notre très-saint père et coévêque Célestin évêque de l'Église romaine, il nous faut, les yeux baignés de larmes, prononcer contre lui définitivement une lugubre sentence. Donc Notre-Seigneur Jésus-Christ qu'il a outragé par ses blasphèmes déclare, par l'organe de ce très-saint Concile, Nestorius déposé de la dignité épiscopale, de l'honneur du sacerdoce et de la communion catholique. Cent quatre-vingt-dix-sept signatures furent apposées au bas de cette sentence. (22 Juin 431.)

« La séance avait duré toute la journée, dit saint Cyrille. La nuit était venue, lorsque les membres de l'as-

semblée, au nombre d'environ deux cents, purent quitter la basilique. Depuis le point du jour, tout le peuple d'Éphèse n'avait cessé d'entourer l'édifice sacré, attendant le jugement du concile. Aussitôt qu'on eut appris la condamnation de Nestorius, des acclamations unanimes éclatèrent au milieu de la foule. Gloire à Dieu ! Honneur au saint Synode ! L'ennemi du Christ est renversé ! criaient toutes les voix. Au sortir de l'église, on entoura les évêques, et on les escorta jusqu'à leur demeure avec des flambeaux et des torches. L'allégresse éclatait partout, les rues étaient illuminées ; les femmes portant à la main des cassolettes, nous précédaient et brûlaient des parfums sur notre passage. Le Sauveur, dont on avait outragé la divinité, faisait ainsi éclater sa gloire, en cette nuit sainte. » (S. Cyr. Ep. xxiv.)

Le lendemain, la sentence de déposition transmise d'abord à Nestorius, fut affichée aux portes de la basilique et publiée dans toute la ville. Le malheureux hérésiarque ne se soumit pas. Il continua à intriguer. Enfin il fut exilé par Théodose le Jeune lui-même, lassé de cet homme-là. Il alla mourir du côté de Thèbes, dans la Haute-Égypte, dévoré vivant par la gangrène. Sa langue, attaquée la première, se détachait en lambeaux, rongée par les vers.

VI.

EUTYCHIANISME.

Voici comment l'abbé Glaire résume l'article intitulé dans son Dictionnaire universel des sciences ecclésiastiques, Eutychés : « Eutychés, archimandrite ou abbé d'un célèbre monastère de Constantinople, vivait au

V^e siècle. Il combattit Nestorius, son patriarche, qui admettait deux personnes en Jésus-Christ ; mais il tomba à son tour dans l'hérésie, en confondant les deux natures de Jésus-Christ. Condamné l'an 448 dans un synode tenu par Flavien à Constantinople, il fit examiner sa cause dans un concile assemblé l'année suivante dans la même ville, où rien ne fut terminé ; le faux concile appelé *Brigandage d'Ephèse* l'acquitta ; mais le concile général de Chalcédoine le condamna définitivement, en 431. »

Eutychès avait écrit à saint Léon le Grand une lettre où il cherchait à expliquer son système. La réponse du Vicaire de Jésus-Christ ne se fit point attendre. Elle était adressée à Flavien, évêque de Constantinople. En voici quelques passages : « Léon évêque, à son très-aimé frère Flavien, évêque de Constantinople... Eutychès s'était couvert jusqu'ici vis-à-vis de nous, de son titre honorable de prêtre. Aujourd'hui il se montre aussi présomptueux qu'ignorant. Suivant la parole du prophète : « Il n'a pas voulu comprendre pour se dispenser de bien agir ; il a médité le mal dans son repaire. » (Ps. xxxv, 4.) Telle est la folie de ceux qui ne veulent d'autres maîtres et d'autres docteurs que leur sentiment individuel. Ridicule prétention d'un homme qui se vante de posséder la science de l'Ancien et Nouveau-Testament, quand il ne comprend même pas les premiers éléments du symbole ! L'enseignement catholique, prêché dans tout l'univers au moindre des catéchumènes, n'a pu encore pénétrer dans le cerveau de ce vieillard. Pour connaître ce qu'il devait penser du mystère de l'Incarnation, il lui eût suffi de prêter l'oreille à cette parole de la confession de foi universellement répétée : « Je crois en Dieu le Père tout-puissant, et en Jésus-Christ, son Fils unique, qui est né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie. » Ces trois articles

renversent les faux systèmes de presque tous les hérétiques. Dès qu'on croit en un Dieu tout-puissant et Père, on est forcé d'admettre que le Fils lui est coéternel et ne diffère en rien du Père, puisque le Fils est Dieu de Dieu, Tout-Puissant de Tout-Puissant, coexistant de toute éternité, sans infériorité ni selon le temps ni selon la puissance, sans distinction dans la gloire, sans division dans l'essence. C'est ce Fils éternel du Père éternel qui est né du Saint-Esprit et de la Vierge Marie. Sa génération temporelle n'a point diminué sa génération éternelle, et n'y a non plus rien ajouté ; elle avait pour unique objet la réparation de l'homme déchu. Sans doute, la conception de Jésus-Christ ayant été l'œuvre de l'Esprit-Saint, sa naissance n'a pas été purement humaine. Mais on ne doit point conclure que le caractère nouveau de cette conception ait rien ôté au caractère distinctif de la nature. Le Saint-Esprit a donné la fécondité à Marie : la réalité du corps de Jésus-Christ a été prise au sein de la Vierge. Dans ce temple qu'il s'était lui-même construit, c'est-à-dire dans la chair qu'il avait prise de l'homme et dotée d'une âme semblable à la nôtre, le Verbe s'est fait chair et il a habité parmi nous. Ainsi, chaque nature, chaque substance a conservé intactes ses propriétés distinctives, tout en se conjoignant pour ne former qu'une seule personne. L'infirmité a été adoptée par la majesté, la faiblesse par la force, la mortalité par l'éternel... C'est la nature humaine, moins le péché, que Jésus-Christ a reçue de sa mère, et bien que la naissance du Sauveur dans un sein virginal soit miraculeuse, sa nature n'est pas pour cela différente de la nôtre. Vrai Dieu, il est aussi vrai homme... Le Verbe éclate par ses prodiges, la chair succombe sous les outrages ; le Rédempteur, personne unique, est vraiment Fils de Dieu et vraiment Fils de l'homme. In-

terrogé par votre synode, Eutychès a formé cette proposition aussi absurde qu'impie : « Je confesse que Notre-Seigneur Jésus-Christ était de deux natures avant l'union ; mais après l'union, je ne reconnais qu'une seule nature. » Je suis étonné que nul n'ait pris la parole pour relever une erreur où l'ignorance le dispute au blasphème. Il ne faut pas qu'Eutychès puisse conclure de ce silence qu'une pareille doctrine soit tolérable.... Nous envoyons pour nous représenter à Éphèse, en qualité de nos légats, l'évêque Jules de Putéoli (Pouzzoles) le prêtre Renatus, et notre cher fils le diacre Hilaire, auquel sera adjoint le notaire Dulcinius, dont la fidélité nous est parfaitement connue... » (13 Juin 449.)

Cette lettre de saint Léon, dont nous ne donnons que quelques passages est un traité complet sur le mystère de l'incarnation, admiré de toute l'antiquité.

Nous avons dit ce que fut le concile d'Éphèse, un vrai brigandage où Eutychès et les siens, surtout Dioscore, successeur de saint Cyrille à Alexandrie, violentèrent les orthodoxes, jusqu'à compromettre l'existence de l'évêque Flavien, qui ne tarda pas à mourir de ses blessures. Finalement Eutychès fut condamné au 4^e concile œcuménique tenu à Chalcédoine. Bientôt l'empereur Marcien rappellera, par un édit, tous les évêques victimes du *Brigandage d'Éphèse*, et puis exilera Eutychès dans une île voisine de Constantinople. Il y vécut méprisé et oublié, impénitent. Nul n'a pris la peine de marquer la date de sa mort, et personne n'a raconté ses derniers moments. Cet orgueilleux fut puni par le silence et le mépris général, pendant que son hérésie continuait à empoisonner l'Orient.

CHAPITRE VII.

QUATRIÈME COMBAT.

MAHOMÉTISME.

Le Mahométisme ressemble trop aux hérésies que nous venons de nommer, et les Musulmans (hommes entièrement dévoués à Dieu) ont trop combattu l'Église ou Royaume de Jésus-Christ, pour que nous ne leur consacrons pas un chapitre. D'abord, nous parlerons du Coran ; puis des Musulmans.

I.

LE CORAN.

M. Kasimirski, interprète de la légation française en Perse, qui a traduit en français le Coran, dit en tête de l'ouvrage : « Le Coran est un assemblage informe et incohérent de préceptes moraux, religieux, civils et politiques, mêlés d'exhortations, de promesses et de menaces relatives à la vie future et de récits empruntés avec plus ou moins de fidélité à l'antiquité biblique, aux traditions arabes, et même à l'histoire des premiers siècles du christianisme. » Ce résumé est